



# Assemblée générale

Distr. générale  
24 avril 2025  
Français  
Original : anglais

## Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

### **Renseignements fournis conformément au Traité sur les principes régissant les activités des États en matière d'exploration et d'utilisation de l'espace extra-atmosphérique, y compris la Lune et les autres corps célestes**

#### **Note verbale datée du 11 avril 2025, adressée au Secrétaire général par la Mission permanente du Luxembourg auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne**

La Mission permanente du Luxembourg auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne a l'honneur de communiquer des renseignements concernant des activités menées dans l'espace (voir annexe), conformément au Traité sur les principes régissant les activités des États en matière d'exploration et d'utilisation de l'espace extra-atmosphérique, y compris la Lune et les autres corps célestes (résolution [2222 \(XXI\)](#) de l'Assemblée générale, annexe).

Le Luxembourg souligne plus particulièrement l'importance de l'article XI du Traité sur l'espace extra-atmosphérique, dans lequel les États Parties qui mènent des activités dans l'espace extra-atmosphérique, y compris sur la Lune et les autres corps célestes, ont convenu, dans toute la mesure où cela était possible et réalisable, d'informer le Secrétaire général de l'ONU de la nature et de la conduite de ces activités, des lieux où elles sont poursuivies et de leurs résultats.



## Annexe

### Informations concernant les activités menées sur la surface de la Lune par ispace EUROPE S.A.\*

État concerné	Luxembourg
Entité chargée de la mission	ispace EUROPE S.A.
Description de la mission	La mission privée d'ispace EUROPE S.A. fait partie de la mission 2 d'ispace Inc et comprend l'exploration et l'utilisation des ressources spatiales à des fins commerciales, y compris les opérations d'un petit robot mobile (microrover) nécessaires à ces fins. La mission comprend la collecte de régolithe lunaire conformément à un accord d'achat de ressources conclu avec l'Administration américaine pour l'aéronautique et l'espace ainsi que la conduite d'activités d'exploration de la surface de la Lune.
Nature générale des activités	ispace EUROPE S.A. effectuera une mission d'activités commerciales privées sur la surface de la Lune avec les objectifs suivants : a) validation de diverses technologies ; b) collecte de régolithe lunaire ; et c) exploration de la surface de la Lune
Date de lancement	15 janvier 2025 à 7 h 11 HEC
Date d'alunissage prévue	Date de lancement plus quatre à cinq mois 5 juin 2025, heure d'hiver de New York (Pour plus d'informations, voir <a href="https://ssl4.eir-parts.net/doc/9348/tdnet/2576633/00.pdf">https://ssl4.eir-parts.net/doc/9348/tdnet/2576633/00.pdf</a> )
Durée des activités	14 jours après l'alunissage
Lieu(x) d'alunissage	Près du centre de Mare Frigoris (mer du froid) à 60,5 degrés de latitude nord et 4,6 degrés de longitude ouest (Pour plus d'informations, voir <a href="https://ssl4.eir-parts.net/doc/9348/tdnet/2576633/00.pdf">https://ssl4.eir-parts.net/doc/9348/tdnet/2576633/00.pdf</a> )
Lieu de l'activité	La mission d'ispace EUROPE S.A. se déroulera dans un rayon d'environ 100 mètres autour du lieu d'alunissage.
Élément(s) déployé(s)	Le microrover sera déployé à partir de l'atterrisseur et la charge utile du client Moonhouse AB sera déployée à partir du microrover.
Plans d'élimination en fin de mission	Il est prévu que le microrover reste au site d'alunissage.
Site Web à consulter pour de plus amples informations sur la mission	<a href="https://ispace-inc.com/news-en/?p=6660">https://ispace-inc.com/news-en/?p=6660</a>

\* Ces données sont reproduites telles qu'elles ont été reçues.

## Renseignements supplémentaires

Le Luxembourg n'est pas un État de lancement ni de co-lancement des objets spatiaux utilisés dans le cadre des activités d'ispace Inc et d'ispace EUROPE S.A.

Le Luxembourg n'immatriculera aucun objet spatial.

ispace EUROPE S.A. est titulaire d'une autorisation accordée par le Luxembourg en vertu de la loi du 20 juillet 2017 relative à l'exploration et à l'utilisation des ressources spatiales.

(Pour plus d'informations, voir <https://space-agency.public.lu/dam-assets/publications/2025/draft-registry-sr-authorisations-final.pdf>)

---